



HAL
open science

Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962)

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962). Les Analyses de Population & Avenir, 2014. <halshs-00996751v2>

HAL Id: halshs-00996751

<https://shs.hal.science/halshs-00996751v2>

Submitted on 4 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les analyses



Publication dirigée par
Gérard-François Dumont

de **POPULATION
& AVENIR**

La revue des populations et des territoires

mai
2014

<https://www.population-et-avenir.com/les-analyses-de-population-avenir/>

Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962)

par

le recteur **Gérard-François DUMONT**
Professeur à Sorbonne Université

Gerard-Francois.Dumont@wanadoo.fr

Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962)

[General de Gaulle, Alfred Sauvy and the French Institute for population studies (INED) (1945-1962)]

Gérard-François DUMONT

Résumé

L'Institut national d'études démographiques a été, selon le souhait du général De Gaulle, un lieu de réflexion et un instrument d'action de la politique familiale, au moins durant toute la période de 17 années (1945-1962) où son directeur a été Alfred Sauvy. Pour démontrer ce qui pourrait être jugé *a priori* comme une simple affirmation, il convient d'abord de préciser la double décision du Général fondant cet institut et nommant son premier directeur.

La ligne de l'Ined et de sa revue, créée dès 1946, devra ensuite être précisée. Deux engagements de l'Ined doivent particulièrement être présentés, dans la mesure où leur lien avec la politique familiale est étroit. Puis, après avoir rappelé combien la notoriété de l'Ined a répondu au souhait du général de Gaulle, les deux épisodes relatant les deux échanges des années 1950 entre ce dernier et le directeur de l'Ined méritent d'être relatés. En conclusion, l'évolution de l'Ined après le général de Gaulle permet de mieux comprendre la période antérieure.

Mots-clés

Démographie ; Immigration ; Institut national d'études démographiques ; INED ; De Gaulle ; politique familiale ; Alfred Sauvy

Abstract

In accordance with General De Gaulle's wishes, the French Institute for population studies, INED (*Institut National d'Etudes Démographiques*) has been both a public think-tank and an instrument of family policy action – at least during the 17 years when it was led by Alfred Sauvy. To document what could *a priori* be regarded as an idle assertion, we first examine the double decision made by de Gaulle when he created this institution and put Sauvy at its head.

We also look more closely at the line adopted by INED and its journal, which was launched as early as 1946; two of its commitments are of particular relevance, in view of their close links with family policy considerations. We will then recall how the reputation of INED fulfilled General de Gaulle's expectations, and relate two episodes of exchanges between de Gaulle and Sauvy, in the 1950s. Finally, an evocation of the evolution of INED after de Gaulle will help better understand the previous period.

Keywords

Demography ; migration ; Institut national d'études démographiques ; INED ; De Gaulle ; family policy ; Alfred Sauvy

Pour citer cette publication :

To cite this version :

Dumont, Gérard-François, « Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962) », *Les analyses de Population & Avenir*, mai 2014, p. 1-22. [ISSN 2552-2078]¹

¹ Version en langue anglaise disponible à <https://www.population-et-avenir.com/les-analyses-de-population-avenir/>

Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962)

Gérard-François DUMONT

Sommaire

INTRODUCTION	4
LE CONTEXTE DE LA CREATION DE L'INED	5
DE GAULLE INSTITUE L'INED.....	7
...ET CHOISIT SON PREMIER DIRECTEUR.....	8
UNE CREATION S'INSCRIVANT DANS LE « RELEVEMENT NATIONAL »	11
UNE REVUE POUR UNE DEMOGRAPHIE SCIENTIFIQUE ET UTILE.....	12
UN INED ENGAGE CONTRE LE MALTHUSIANISME ET SUR L'ETUDE DE L'INFLUENCE DE LA LEGISLATION SUR LA NATALITE	13
LE PRESTIGE CONSIDERABLE DE L'INED	15
MAINTENIR LA POLITIQUE FAMILIALE CAR L'IMMIGRATION NE S'Y SUBSTITUE PAS	17
DE GAULLE ET « LA MONTEE DES JEUNES »	19
L'INED APRES LA PRESIDENCE DE GAULLE	20

Introduction

L'Institut national d'études démographiques a été, selon le souhait du général de Gaulle, un lieu de réflexion et un instrument d'action de la politique familiale, au moins durant toute la période de 17 années où son directeur a été Alfred Sauvy. Pour démontrer ce qui pourrait être jugé *a priori* comme une simple affirmation, il convient d'abord de préciser la double décision du Général fondant cet institut et nommant son premier directeur. La ligne de l'Ined et de sa revue, créée dès 1946, devra ensuite être précisée. Deux engagements de l'Ined doivent particulièrement être présentés, dans la mesure où leur lien avec la politique familiale est étroit. Puis, après avoir rappelé combien la notoriété de l'Ined a répondu au souhait du général de Gaulle, les deux épisodes relatant les deux échanges des années 1950 entre ce dernier et le directeur de l'Ined méritent d'être relatés. En conclusion, l'évolution de l'Ined après le général de Gaulle permet de mieux comprendre la période antérieure.

Le rôle de De Gaulle dans la création de l'Ined est essentiel et très directement lié à la politique familiale. Les prémisses s'inscrivent, bien entendu, dans la volonté du Général de redonner une vitalité démographique à la France, alors que la population de la métropole est moins élevée en 1945 qu'au début du XX^e siècle, en dépit des progrès sanitaires et hygiéniques survenus depuis. Cette volonté du Général s'inscrit dans une prise de conscience nationale dont les prémisses ont commencé à la fin des années 1890, précisément en 1896, avec la création d'une association intitulée « Alliance nationale pour l'accroissement de la population française »², fondée en 1896 par le médecin et statisticien Jacques Bertillon et le prix Nobel de médecine Charles Richet, et comprenant de nombreux membres célèbres, comme Émile Zola. Cette association œuvre pour stimuler un mouvement d'opinion souhaitant à la fois promouvoir la lutte contre la mortalité, par l'amélioration sanitaire et hygiénique, et la natalité, notamment, dans l'entre-deux-guerres, grâce à son vice-président Adolphe Landry (1874-1954), ancien ministre de la III^e république, longtemps député-maire de Calvi, auteur de livres

² Devenue Alliance nationale contre la dépopulation par décret du 15 juin 1953, puis Population & Avenir par décret du 3 novembre 1983.

démographiques essentiels dont *La révolution démographique*³. Ce mouvement contribua à encourager l'État à déployer une politique familiale, ce qui se traduira notamment par l'institution, en 1939, du Code de la famille et la création du Haut comité à la famille.

En 1945, de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, confirme la grande importance qu'il accorde aux questions familiales et démographiques⁴ en instituant le 12 avril 1945 un Haut comité de la population et de la famille, dont il préside personnellement⁵ six séances d'avril à juillet 1945.

Le contexte de la création de l'Ined

Dans ce contexte où les questions démographiques et familiales sont une forte préoccupation au plus haut sommet de l'État, plusieurs éléments vont en outre contribuer à la création relativement rapide d'un Institut National d'Études Démographiques. Le premier tient au fait qu'il convient de décider le sort d'une fondation créée par Pétain. En effet, arrivé au pouvoir, le Maréchal Pétain avait fait de la dénatalité française la première cause de la débâcle. Aussi, par la loi du 13 novembre 1941, le gouvernement de Vichy a-t-il créé la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, appelée communément « Fondation Alexis Carrel », car placée sous la direction du prix Nobel de médecine. Alliant biologie et sciences sociales, privilégiant la médecine sociale et l'économie, la Fondation est installée à l'automne 1942. À la Libération, comme l'écrit Alain Drouard⁶, "La suspension d'Alexis Carrel par le gouvernement de la Libération le 21 août 1944 posait directement la question de la survie de cette importante institution officielle du gouvernement de Vichy, dont les effectifs dépassaient encore en janvier 1944 deux cent cinquante personnes et qui disposait de moyens de travail importants⁷. En effet bien que privée de son patron, la Fondation n'avait pas été supprimée pour

³ 1934, réédition Ined, 1982.

⁴ Cf. notamment la revue *Espoir*, n° 21, décembre 1977.

⁵ Debré, Robert, « Le général de Gaulle et la natalité française », *Espoir*, Revue de l'institut Charles de Gaulle, décembre 1977.

⁶ Drouard Alain, « La création de l'INED », *Population*, 47e année, n°6, 1992, pp. 1453-1466.

⁷ En plus de son budget propre de 40 millions de Francs en 1942, la Fondation disposait de bureaux et de laboratoires tant à Paris que dans la région parisienne. Cf. Drouard, Alain, Une inconnue des Sciences sociales. La Fondation A. Carrel 1941-1945.

autant par le gouvernement de la Libération. Aussi pendant plusieurs mois, la situation allait-elle rester confuse. D'une part, le Gouvernement ne sait que faire d'une institution accusée de collaborationnisme" : mais comme le note Alfred Sauvy⁸, il ne peut mettre au chômage des fonctionnaires ni ignorer les problèmes de population et la nécessité d'encourager la natalité". En conséquence, cette institution, qui ne peut perdurer car jugée collaborationniste, fait l'objet de diverses convoitises de la part de personnalités républicaines ou communistes.

En deuxième lieu, un homme, apprécié par le Général⁹ comme par de nombreuses personnalités car il a joué un rôle fondamental dans les décrets-lois de 1939 contribuant à asseoir la politique familiale, se rend disponible : il s'agit d'Alfred Sauvy. Au début de 1945, le ministre de la santé publique, François Billoux, du Parti communiste français (Pcf), lui propose une haute fonction administrative, celle de secrétaire général à la famille et à la population. Sur les conseils de Pierre Mendès France qui considère, à juste titre, qu'il est davantage fait pour la recherche que pour l'administration, Alfred Sauvy refuse. Le 19 octobre 1945, coup de théâtre, François Billoux supprime le Secrétariat général à la famille et à la population. De Gaulle décide un remaniement qui éloigne les risques d'opposition de François Billoux aux projets en cours et qui envisage la création d'un institut de recherche en démographie. Après réflexion, il accepte la solution prônée par Robert Debré : créer un institut national de démographie récupérant l'un des locaux de la Fondation Alexis Carrel et la petite partie de ses effectifs qui se consacrait à la population. La volonté populationniste du général de Gaulle, son souci de bâtir une politique d'immigration combinée avec celui d'assurer un rôle institutionnel à Sauvy, cet « humaniste au pays des chiffres »¹⁰, sont déterminants.

⁸ Sauvy, Alfred, « Politique de la famille et études démographiques depuis UN demi-siècle », *Economie et humanisme*, 251, 1980, p. 27-33.

⁹ La suite des travaux d'Alfred Sauvy témoigne combien le général de Gaulle avait (déjà) raison d'apprécier cet homme qui laisse une œuvre monumentale toujours d'actualité ; cf. Dumont, Gérard-François, « Pour répondre aux défis du XXI^e siècle : la pensée d'Alfred Sauvy », *Population & Avenir*, n° 708, mai-juin 2012.

¹⁰ Hecht, Jacqueline, « Alfred Sauvy, le maître que nous avons perdu », 15 janvier 1991.

De Gaulle institue l'Ined...

Faire muter la Fondation française pour l'étude des problèmes humains que le gouvernement Pétain avait instaurée, selon Alfred Sauvy, « pour se donner bonne conscience »¹¹, apparaît la meilleure voie. Une ordonnance est donc préparée pour créer un Institut National d'Études Démographiques qui prendrait la suite de cette fondation en excluant la section de biologie et celle d'architecture urbanisme. Selon l'un des livres de mémoire d'Alfred Sauvy, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, l'adjectif « démographique » apparaît alors comme un mot nouveau, car méconnu. Alfred Sauvy précise que les deux conseillers d'État chargés d'étudier le projet d'ordonnance « partent d'un franc éclat de rire » à la lecture du titre et particulièrement du mot « démographique ». Après leur examen effectué, selon Sauvy, « de l'air désabusé de gens qui en ont vu d'autres », l'ordonnance prend force de loi le 24 octobre 1945. Elle est signée du général de Gaulle, « Par le Gouvernement provisoire de la République française », de Charles Tillon, « ministre de l'air, ministre de la santé publique par intérim », et de René Pleven, « ministre des finances ».

Cette ordonnance, qui ne comporte que neuf brefs articles, dépasse à peine une page. Établissement public, l'Institut National d'Études Démographiques est, comme le précise l'article 1^{er}, « doté de l'autonomie financière ». C'est ainsi reconnaître que l'autonomie est la condition de l'indépendance de la recherche et, en même temps, la garantie de son efficacité. Un très important article de l'ordonnance, d'ailleurs le plus long, mais qui ne comporte pourtant que six lignes, est le deuxième qui fixe les missions du nouvel institut :

« Article 2. — L'Institut National d'Études Démographiques est chargé d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects.

À cet effet, l'Institut rassemble la documentation utile, ouvre des enquêtes, procède à des expériences et suit les expériences effectuées à l'étranger, étudie tous les moyens matériels et moraux susceptibles de

¹¹ Sauvy, Alfred, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, Paris, Calmann-Lévy, p. 178.

contribuer à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population, et assure la diffusion des connaissances démographiques »¹².

Le sens de cet article 2 est parfaitement clair : il s'agit non seulement d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects, mais aussi tous les moyens matériels et moraux susceptibles de contribuer à augmenter la population de la France, dont la politique familiale qui s'inscrit dans ces moyens. Autrement dit, il s'agit de développer une discipline scientifique, la démographie, mais dans le dessein qu'elle soit une science appliquée pouvant aider à contribuer à la vitalité démographique de la France. Par cette création, la France fait œuvre originale car il n'existe pas, alors, d'établissement rigoureusement analogue à l'étranger. Il est vrai que la France, compte tenu de l'évolution spécifique de sa trajectoire démographique en Europe comme dans le monde¹³, surtout depuis un siècle et demi, est dans une situation particulière.

...et choisit son premier directeur

Dix jours après la date de l'ordonnance, par décret du 3 novembre 1945 délibéré en Conseil des ministres, Sauvy est nommé directeur de l'Institut National d'Études Démographiques (Ined), place qu'il occupera jusqu'en 1962. Pendant toute cette période, la personnalité du fondateur, économiste, statisticien, démographe, mais aussi chroniqueur et écrivain, marque l'institution, tant sur les orientations scientifiques que sur les méthodes de travail.

L'ordonnance du général de Gaulle crée les conditions d'une possible réussite de l'Ined d'abord parce qu'elle donne à son directeur les coudées franches. Le Conseil d'administration de l'Ined, selon l'article 3 de l'ordonnance précitée, « assiste » le directeur, et n'est donc pas un organe supérieur au directeur. Son premier président est d'ailleurs Adolphe

¹² Ordonnance publiée dans : *Population*, n° 1, 1946, p. 187-188. Cette ordonnance est ensuite logiquement complétée par un décret en Conseil d'État du 11 février 1946 et un décret simple portant la même date, fixant respectivement son régime administratif et financier et le statut de son personnel. L'établissement est soumis au contrôle financier de l'État prévu par le décret du 25 octobre 1935.

¹³ Dupâquier, Jacques, *Histoire de la population française*, Paris, PUF, tome 4, 1988 ; Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des Dom-Tom*, Paris, Éditions Ellipses, 2000.

Landry, avec lequel Alfred Sauvy entretient des liens étroits¹⁴. De même, l'ordonnance précitée crée un Comité technique dont le rôle est d'assister le directeur sur l'aspect scientifique, en lui donnant périodiquement des avis et des conseils, non en lui imposant des directives impératives. En outre, « Les membres de ce Comité sont nommés à titre personnel, et non représentatif d'un organisme. Cette formule permet d'associer à la direction effective des travaux, de hautes personnalités scientifiques, dont l'activité principale s'exerce justement aux frontières de la démographie »¹⁵.

Ensuite, les conditions de réussite de l'Ined de Sauvy tiennent aussi à un contexte administratif souple. Sauvy peut engager sous contrat qui il veut, c'est-à-dire choisir les talents, sans les multiples contraintes que l'appétit procédural de l'administration a créées depuis. Or, Sauvy déploie un talent tout particulier pour s'entourer de gens de qualité en faisant abstraction de ses sympathies, psychologiques ou politiques. Il s'attache donc d'abord à donner à l'Ined un caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire très marqué en y accueillant des chercheurs de formations et d'horizons très divers.

En 1949, le nombre de chercheurs n'est que d'une trentaine¹⁶, mais leur diversité permet de circonscrire les aspects multiples des problèmes de population. Comme le précise le secrétaire général Roger Peltier¹⁷, les chercheurs de l'Ined « viennent pour la plupart des grands concours de l'État, de l'Université et des grandes écoles. On compte notamment parmi eux un membre du Conseil d'État, un agrégé des Facultés de droit, un agrégé de philosophie, un agrégé d'histoire, cinq anciens élèves de l'École polytechnique, un ingénieur, un médecin, un anthropologue, un généticien, des docteurs et des licenciés en droit, ès sciences et ès lettres. »

« Le recrutement des directeurs de travaux et de leurs collaborateurs est des plus sévères. La qualification scientifique doit être indiscutable ; de fortes notions d'une seconde discipline sont, la plupart du temps, nécessaires ; la pratique familière d'une langue étrangère au moins est

¹⁴ Cf. Sauvy, Alfred, « Adolphe Landry », *Population*, vol. 11, n° 4, 1956, pp. 609-620 et Dumont, Gérard-François, « Adolphe Landry et Alfred Sauvy, deux grands démographes du XX^e siècle », septembre 1997.

¹⁵ Peltier, Roger, « L'Ined, Organisation, travaux et résultats », *Population*, vol. 4, 1949.

¹⁶ Ayant des formations et venant d'horizons très divers. Citons notamment: Jean Bourgeois-Pichat, Louis Chevalier, Pierre Depoid, Jean Daric, Jacques Doublet, Robert Gessain, Alain Girard, Louis Henry, Jean Stoetzel, Jean Sutter, Léon Tabah, Paul Vincent, etc.

¹⁷ Peltier, Roger, « L'Ined, Organisation, travaux et résultats », *id.*

exigée. Qualification et rendement sont des préoccupations constantes, à tous les échelons. »

« La réunion en un même organisme de juristes, d'économistes, de mathématiciens, de démographes-statisticiens, de biologistes, de psychologues, de sociologues, d'historiens, appelés à travailler en équipe, représente une formule sans doute très rare dans le monde. Les conceptions de la recherche scientifique s'en trouvent renouvelées. Les cloisons tombent entre des disciplines jusqu'ici isolées et s'ignorant souvent, maintenant confrontées systématiquement dans leurs données et leurs résultats. » Cela permet de surmonter une grande difficulté : faire travailler ensemble des personnes de qualité ayant une formation de haut niveau, à l'esprit indépendant et soucieuses de leur propre carrière, pour engendrer une œuvre commune.

Il faut aussi souligner l'intelligence de la méthode de travail. Alfred Sauvy anime notamment une réunion hebdomadaire chaque jeudi matin à neuf heures¹⁸. Il y pose des questions pertinentes qui ont pour effet de mettre en synergie des compétences apparemment diverses. Peltier précise en outre : « Un programme résume et permet de suivre régulièrement les activités de l'établissement. Il distingue, à cet effet, les travaux terminés des recherches en cours, ou simplement projetées. L'inscription comporte un enregistrement chronologique, l'énoncé des travaux, la désignation du ou des responsables, la date d'entreprise, de terminaison probable, puis, le moment venu, la date d'achèvement réel, et enfin la destination : rapport aux pouvoirs publics, article de revue ou cahier. Le programme indique, à tout instant et d'un mois sur l'autre, l'état d'avancement d'un travail déterminé. Placé en évidence à l'entrée de l'Institut, il est consulté utilement par les visiteurs. »¹⁹

Le cadre de réflexion et les principes qui guident le travail de l'Ined sont affirmés dans l'introduction du premier numéro de la revue *Population*, non signé, mais dont il est évident qu'elle est de la main de Sauvy.

¹⁸ Comme le rappelle Girard, Alain, *L'Institut national d'études démographiques. Histoire et développement*, Paris, Ined, 1986.

¹⁹ Peltier, Roger, « L'Ined, Organisation, travaux et résultats », *Population*, vol. 4, 1949.

Une création s'inscrivant dans le « relèvement national »

Ce texte rend d'abord hommage aux décisions de juillet 1939 auxquelles Sauvy a collaboré en écrivant : « en juillet 1939, a été promulgué le Code de la famille, qui introduisait dans nos institutions, et notamment dans nos finances des dispositions si novatrices que, seule, la proximité de graves événements pouvait vaincre les forces d'inertie traditionnelles. »

« En avril 1945, a été créé le secrétariat général à la Famille et à la Population, mesure suivie en novembre 1945 de la transformation du ministère de la Santé publique en ministère de la Population, appelé, depuis janvier 1946, ministère de la Santé publique et de la Population. Il existe donc, pour la première fois en France, un organisme officiel, destiné à agir constamment en faveur du redressement de la population française en quantité et en qualité. L'action de cet organisme s'exerce dans trois directions : maintien et développement de la natalité, lutte contre la mortalité et la maladie, organisation rationnelle de l'immigration. »

La création de l'Ined s'inscrit donc dans une haute ambition pour la France, son relèvement national : « Aussi, la création d'un organisme spécialisé, chargé d'étudier l'ensemble du problème de population, et particulièrement le problème de la population française, est apparue comme une condition indispensable du relèvement national. »

L'Ined ne doit pas se comporter comme une tour d'ivoire où des chercheurs se complairaient à échanger des analyses hors de portée pour le *vulgum pecus*. Elle doit marier le scientifique et l'éducatif, comme le précise Sauvy :

« L'Institut national d'études démographiques doit répondre à une double préoccupation :

- être un organisme d'études dont les travaux aient une assise scientifique indiscutable et soient conduits avec une parfaite objectivité ;
- assurer une diffusion aussi large que possible des connaissances déjà acquises. Cette tâche éducative n'est pas moins importante que

l'autre, tant est grande l'ignorance générale de faits cependant bien établis. »

Dans ce dessein, dès 1946, Sauvy dote l'Institut d'une revue scientifique, *Population*, dont il est rédacteur en chef et où figurent en introduction notamment les paragraphes précédemment cités.

Une revue pour une démographie scientifique et utile

Ces derniers sont complétés par la présentation de la ligne éditoriale que Sauvy assigne à la revue *Population*. Son « objet essentiel de faire connaître les résultats de ses recherches. Elle ne s'adresse pas seulement aux démographes spécialisés, mais encore à tous ceux qui se préoccupent des grands problèmes d'intérêt national. » Ce qu'atteste la diversité des thèmes : dénatalité, vieillissement, économie, immigration...

Par exemple, dès le numéro 1, le rôle de la politique familiale est souligné dans un article intitulé « Salaires et allocations familiales » qui commence ainsi : « Les allocations familiales sont devenues un complément indispensable au salaire. Sans égaliser la condition du travailleur sans enfants et du travailleur père de famille, elles soulagent celui-ci et contribuent par suite à réduire la mortalité infantile et à maintenir la natalité - sinon à la relever. »²⁰

Rapidement, la revue connaît une forte diffusion en France et à l'étranger grâce à son actualité et à sa qualité. Son actualité tient à ce que la revue peut publier rapidement les résultats des travaux démographiques car Sauvy n'y institue pas et n'y a jamais institué un comité de lecture selon la pratique des revues scientifiques. Et, dans chaque livraison de la revue, Sauvy publie un éditorial intitulé : « Faits et problèmes du jour »²¹.

²⁰ Quillon, Bernard, *Population*, n°1 1946.

²¹ *Population*, n° 2, 1946, p. 197-202.

Sa qualité tient à ce que Sauvy examine tous les projets d'articles. Et lorsqu'il prend la décision de publier, il n'hésite pas à réécrire lui-même des passages entiers, supprimant les lourdeurs et circonlocutions souvent prisées par les scientifiques. Sauvy rédige aussi le « chapeau » qui présente chaque article.

En outre, l'Ined, conformément à la pensée et à divers textes ou discours du général de Gaulle, s'affiche anti-malthusien.

Un Ined engagé contre le malthusianisme et sur l'étude de l'influence de la législation sur la natalité

Citons deux textes qui l'attestent, l'un de 1946, l'autre de 1949. Le premier est écrit dans le contexte de l'année 1946, qui voit la natalité de la France remonter à un niveau jamais vu depuis 1903, et qui est aussi l'année où la loi de Sécurité sociale parachève l'œuvre de mise en place d'une politique familiale amorcée par le décret de novembre 1938, poursuivie par le code de la famille et la législation de Vichy.

Alfred Sauvy écrit dans sa rubrique « Faits et problèmes du jour » : « Le fait saillant, qui domine en France l'année 1946, est la forte reprise de la natalité. On trouvera, dans la Situation démographique de M. Bourgeois, d'intéressants développements sur l'ampleur de ce phénomène et sur ses causes immédiates. Bornons-nous ici à rappeler qu'il est dû, pour une large part, au retour des prisonniers et déportés, constituant ainsi une pointe accidentelle analogue à celle de 1920, mais qu'il résulte aussi d'un véritable accroissement de la fécondité, qui s'est manifesté en France depuis quatre ans, contrairement aux prévisions et au précédent de 1914-1918. Cette victoire des forces de vie à l'un des moments les plus délicats de notre histoire est un symptôme réconfortant²². »

Alfred Sauvy sait toutefois raison garder : « Il est difficile, pour l'instant, de se prononcer sur les causes profondes de cette reprise

²² *Population*, n° 2, 1946, p. 197-202.

inattendue, car les statistiques détaillées, qui peuvent apporter des précisions très instructives, ne sont pas encore établies pour les années 1943 et suivantes. Cependant, il semble d'ores et déjà que l'institution du Code de la famille en 1939 a exercé une heureuse influence en faisant pencher la balance du côté favorable dans les nombreux cas où la volonté des parents n'était pas absolument arrêtée et où les difficultés de la vie familiale provoquaient l'hésitation. À ce facteur, propre à la France et à quelques pays, doivent être ajoutées d'autres causes pour expliquer la reprise générale de la natalité, qui s'est produite pendant la guerre dans la plupart des populations stériles ».

« Les multiples explications plausibles peuvent être classées en deux groupes : les facteurs momentanés, accidentels, provisoires, tels que l'accroissement subit de la nuptialité, jusque-là freiné par la crise économique mondiale de 1929, et les facteurs durables, moins faciles à préciser. »

« Si les premiers seuls ont agi, nous assistons à la reprise du mouvement séculaire de baisse de la fécondité, momentanément interrompu. Si, au contraire, ce sont les facteurs durables qui sont en cause, la reprise de la fécondité marquerait un renversement de ce courant fondamental, ce qui aurait, sur l'évolution économique, sociale, politique des nations, des effets considérables. »

« Sans prétendre trancher cette importante question, nous inclinons personnellement à penser que les forces malthusiennes feront sentir leur action sauf intervention de la puissance publique. »²³

Ainsi Alfred Sauvy approuve-t-il implicitement le général de Gaulle de s'être inscrit dans la continuité de décisions de gouvernements antérieurs, y compris celui de l'État français. Mais en même temps, il alerte sur la nécessité de perdurer en repoussant ce qu'il appelle les « forces malthusiennes ».

Le combat jugé nécessaire contre le malthusianisme est à nouveau énoncé, sous ses divers aspects, dans un texte publié dans la revue *Population* en 1949 sous la signature de Roger Peltier : « La mévente de quelques produits agricoles et les craintes de crise économique ont ravivé le malthusianisme économique qui avait exercé tant de ravages avant la

²³ *Population*, n° 2, 1946, p. 197-202.

guerre et qui était lié assez étroitement au malthusianisme démographique. Il s'agit d'un état d'esprit pessimiste, qui conduit trop aisément à détruire les richesses. L'Institut a mis cette question à l'étude et poursuivra ses recherches de façon à combattre cette position négative. »²⁴

Parallèlement, le même texte insiste sur l'influence de la législation familiale sur la natalité : « Certains sujets, en revanche, se prêtent plus difficilement à l'enquête directe. C'est, entre autres, le cas de l'influence de la législation familiale sur la natalité. Si une mesure précise du phénomène reste bien délicate, l'influence de celui-ci ne peut plus être contestée. Le décalage de la France sur les autres pays, sur la Belgique en particulier — pays dont les conditions générales sont les plus voisines de celles de notre pays — atteste l'efficacité des allocations familiales. »

« Deux questions connexes d'un grand intérêt pratique ont été traitées tour à tour dans *Population* : le contrôle de l'emploi des allocations familiales et deux modalités de la politique d'aide à la famille : prestations en espèces et prestations en nature. »

« Les prestations familiales ne sont qu'un aspect de la politique démographique, dont le présent numéro de *Population* propose un essai de définition. »²⁵

Les engagements de l'Ined vont-ils contrarier ou favoriser sa notoriété ?

Le prestige considérable de l'Ined

Au bout de peu de temps, comme le précise Alain Drouard²⁶, « Le prestige de l'Ined et de *Population* est considérable ». Alfred Sauvy et Jacques Doublet jouent un rôle majeur dans ce qui s'appelle désormais le Haut comité consultatif de la population et de la famille, créé en 1950. Le directeur de l'Ined préside, de 1951 à 1953, la Commission de la

²⁴ Peltier, Roger, « L'Institut national d'études démographiques. — Organisation, travaux et résultats », *Population*, 4e année, n°1, 1949 pp. 9-38.

²⁵ Peltier, Roger, « L'Institut national d'études démographiques. — Organisation, travaux et résultats », *Population*, 4e année, n°1, 1949 pp. 9-38.

²⁶ Drouard, Alain, « De la Fondation Carrel à l'Ined », dans : Dupâquier, Jacques, *Histoire de la population française*, Paris, PUF, tome 4, 1988.

population des nations Unies et, de 1961 à 1963, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. » Jacqueline Hecht précise que, sous Sauvy, « l'Ined a remplacé l'administration et les chemins de fer français dans l'admiration qu'étaient supposés nous vouer les peuples étrangers ébahis, qui a servi de modèle à bien d'autres instituts de recherche démographique à travers le monde »²⁷. La réussite incontestable de l'Ined est formulée ainsi par sa fille à l'occasion du centenaire de la naissance d'Alfred Sauvy : « Le petit groupe de qualité ainsi réuni, et qui ne comptait qu'une vingtaine de personnes, allait produire un remarquable travail et assurer la réputation de l'Ined. Ponctualité et rendement y étaient requis »²⁸.

D'ailleurs, à la fin des années 1950, la façon dont Alfred Sauvy a marié science et bien commun dans le cadre de l'Ined est reconnue par le Collège de France qui l'élit à une chaire intitulée « démographie sociale » (fondation de la ville de Paris). Parmi les nombreuses personnes qu'il évoque dans sa leçon inaugurale du 10 avril 1959, Alfred Sauvy associe dans une même phrase le chef de l'État français et l'homme du 18 juin, qui ont tous deux œuvré pour une politique familiale, en écrivant : « Philippe Pétain et Charles de Gaulle se sont réciproquement condamnés à mort ; leurs politiques étrangères ont été radicalement opposées. Mais tous deux ont vu la nécessité d'encourager la jeunesse et ont œuvré dans ce sens. Leurs adversaires communs, les communistes, les ont accompagnés sur ce point. Conservateurs et progressistes ont également accordé leurs vues. » Alfred Sauvy profite de cette leçon inaugurale pour souligner que la force de la politique familiale de la France est d'être inscrite dans la continuité en dépit des considérables changements politiques. « Le mouvement en faveur de la famille s'est poursuivi de telle façon, de 1939 à 1946, qu'un observateur lointain ou rétrospectif, qui serait informé sur ce point seulement, serait frappé de l'admirable continuité de vues des gouvernements successifs, pendant la période la plus troublée de notre histoire ! »²⁹

²⁷ Hecht, Jacqueline, « Alfred Sauvy, le maître que nous avons perdu », 15 janvier 1991.

²⁸ Sauvy-Wilkinson, Anne, « Alfred Sauvy aurait cent ans », *Population & Avenir*, n° 642, mars-avril 1999.

²⁹ Sauvy, Alfred, *Leçon inaugurale*, Collège de France, 10 avril 1959.

Mais cet appui à la politique familiale signifie-t-il qu'il faut récuser l'immigration ?

Maintenir la politique familiale car l'immigration ne s'y substitue pas

Sauvy est non seulement favorable à la natalité mais aussi à l'immigration. En 1946, il signe lui-même une « évaluation des besoins de l'immigration française » puisque la France manque de main-d'œuvre sous l'effet des classes creuses des décennies précédentes et a besoin de ce qu'on n'appelle pas encore l'immigration de remplacement³⁰. L'évaluation de Sauvy parvient à 2,5 millions d'adultes. Toutefois, conforter le redressement de la natalité, et donc la politique familiale, demeure prioritaire, ce qui résulte implicitement notamment du seul entretien que Sauvy a eu avec le général de Gaulle dans les années 1950.

Est-il besoin de rappeler que, pendant toute cette période 1945-1962, l'Algérie est française ? Il serait donc possible d'imaginer que réduire la politique familiale en métropole pourrait n'avoir guère de conséquence démographique pour la France puisque, de l'autre côté de la Méditerranée, le taux de natalité est élevé et, surtout, les enfants de plus en plus nombreux grâce à l'amélioration du réseau sanitaire et aux progrès de l'hygiène qui diminuent la mortalité des enfants, des adolescents et des mères.

Or, depuis son départ du gouvernement le 20 janvier 1946, de Gaulle n'a plus de contact avec l'Ined, c'est-à-dire avec son directeur, d'autant qu'Alfred Sauvy a décliné une invitation de Michel Debré de faire partie du RPF (Rassemblement du peuple français) fondé par le général de Gaulle le 14 avril 1947.

Mais l'année 1954, précisément un jour du printemps 1954 (donc plusieurs mois avant le début de la guerre d'Algérie le 1^{er} novembre 1954), va être l'occasion d'une audience que de Gaulle accorde au directeur de

³⁰ Réalité ancienne, mais terme devenu courant seulement depuis l'étude de l'Onu de 2000 titrant ainsi.

l'Ined, audience qui va montrer combien le Général se tient informé des analyses sur la situation démographique publiées par l'Ined.

Dans son livre *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, Alfred Sauvy précise : « Un souci me hante : nous sommes au temps où les économistes ont appris à chiffrer les investissements de développement et de croissance démographique, en les comparant au revenu national. Ces efforts à entreprendre sont considérables et le dilemme est clair : ou bien nous élevons les Africains du Nord à notre niveau, ou bien nous devons leur rendre la liberté. »

« Dans un article de *L'Express*, je donne les évaluations d'investissements nécessaires, sans me prononcer sur le choix. Personnellement, je penche pour les sacrifices indispensables (rêve singulier) et suis éloigné de tout cartiérisme. Devant moi, en chemin de fer, un homme jeune lit l'article, sans savoir la présence de l'auteur et déclare à son voisin : « S'il en est ainsi, je préfère abandonner l'Algérie ». La guerre n'a pas encore commencé à ce moment. »

« Éclairer l'action ». Ce mot d'ordre permanent m'apparaît plus impérieux que jamais. Pensant à de Gaulle, je me dis : voilà un homme qui, tôt ou tard, va prendre en main le destin du pays. Il est utile de l'informer sur l'aspect économique, si mal connu, de la question. »

« Je demande une audience avec motivation et j'obtiens quelques semaines plus tard. Le Général me reçoit rue de Solférino et m'écoute avec une attention bien rare chez un homme d'État. Sans faire intervenir aucune considération politique, je décris d'abord l'accroissement de la population : les 20 millions d'Africains du Nord seront 40 dans vingt ou vingt-cinq ans, et donne ensuite quelques évaluations d'investissements nécessaires pour l'instruction, l'alimentation, l'emploi, etc. »

« Après m'avoir écouté en silence, de Gaulle répond et j'ai la surprise de constater qu'il est bien informé. Allant plus loin et touchant le terrain politique, il parle aussi de l'Afrique noire, qui n'est pas encore en question, et j'ai l'impression qu'il a déjà passé une croix sur tout le colonialisme. »³¹

³¹ Sauvy, Alfred, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 199

Ainsi, lors de cette audience, il semble que la politique familiale n'est pas expressément évoquée. Toutefois, elle est directement concernée par un entretien qui signifie que la démographie de la France ne peut reposer sur le potentiel démographique de colonies qui, un jour, ne le seront plus. Et, puisqu'elle dépend d'abord des évolutions démographiques en métropole, la politique familiale héritée d'un ensemble de décisions antérieures doit se poursuivre. Toutefois, parce qu'elle a réussi³², cette politique familiale a des effets démographiques.

De Gaulle et « La montée des jeunes »

Sachant lire et analyser mieux qui quiconque les statistiques démographiques, le directeur de l'Ined voit arriver une « montée des jeunes ». Il lui consacre plusieurs articles dans la presse. Puis, retravaillant et synthétisant la question, il publie en mai 1959, un an après le 13 mai et six mois après la mise en place des institutions de la V^e République, un livre sous ce titre³³. Il considère que cette « montée des jeunes est le fait le plus lourd de notre histoire » et que la France doit s'y préparer.

En 1959, Alfred Sauvy envoie au général de Gaulle son ouvrage où, comme il le précise également dans *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, « est annoncée sans équivoque la future révolte [celle de mai 1968], en l'absence d'accueil ». Le général de Gaulle, devenu président de la République, ne se contente pas de faire préparer une réponse à l'un de ses collaborateurs. Il rédige une lettre manuscrite dont le texte est le suivant :

« Mon cher Sauvy,

Dans La Montée des jeunes, il y a, à foison, des données positives, des idées, des espérances. Tout comme vous, je pense que « l'accueil » des jeunes, c'est, pour ainsi dire, tout l'essentiel du problème économique et social français, dès lors que la paix mondiale serait assurée pour une génération.

³² S'il était besoin de la confirmer, il suffirait de comparer les après-guerre démographiques de la France de 1918 et de 1945 ou encore de comparer avec l'Union européenne ; cf. Dumont, Gérard-François, « Politique familiale et fécondité en Europe », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007.

³³ Sauvy, Alfred, *La montée des jeunes*, Paris, Calmann-Lévy, 1959.

Je vous remercie de m'avoir fait connaître, sous cette forme très bien élaborée, comment vous voyez cette affaire capitale.

Veillez croire, mon cher Sauvy, à mes sentiments bien cordialement dévoués.

Ch. de Gaulle »

L'Ined après la présidence De Gaulle

L'état civil de chacun d'entre nous est immuable et il faut bien, au début des années 1960, songer à un nouveau directeur pour l'Ined. Sauvy aurait bien voulu avoir comme successeur Jean Fourastié, conseiller au Commissariat général au plan, mais cette candidature se heurte à l'esprit de corps des chercheurs.

Sauvy procède à une élection en conclave à l'issue de laquelle il propose au gouvernement trois noms : Jean Stoetzel, Jean Bourgeois-Pichat, alors en poste à New York, et Louis Henry. Le 1^{er} juillet 1962, Jean Bourgeois-Pichat, devient directeur de l'Ined. Une demi-page se tourne pour l'Ined, seulement une demi-page puisque Sauvy conserve un bureau, sa secrétaire et surtout la direction de la revue *Population* jusqu'en 1976.

Lorsque le général de Gaulle met fin à ses fonctions de président de la République, la France ne réalise pas la baisse à venir de la fécondité que Sauvy anticipe.

Après de nombreuses tensions ayant conduit au départ du directeur Jean Bourgeois-Pichat en 1971 et à la nomination d'un administrateur provisoire, qui restera 18 mois, un décret de février 1973 modifie l'ordonnance de 1945 dans ses articles concernant la gouvernance, mais non le deuxième sur les missions de l'Ined. Le 17 mai 1974, un décret fixe le statut du personnel chercheur.

Un autre changement intervient en 1986 : l'Ined devient un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de la population et du ministre chargé de la recherche. Le temps est passé, il faut désormais vingt

articles et 4 pages et demi, soit quatre fois plus qu'en 1945, pour régenter l'Ined, et six articles pour préciser ses missions, contre un en 1946.

L'article 3 du décret n°86-382 du 12 mars 1986 redéfinit les missions de l'Ined, écartant le passage initial demandant à l'institut « de contribuer à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population », et développe les points suivants.

Article 1.- Il entreprend, développe et encourage, à son initiative ou à la demande des pouvoirs publics, tous travaux de recherche ayant pour objet l'étude des populations sous tous leurs aspects ;

Article 2.- Il évalue, effectue ou fait effectuer toutes recherches utiles à la science démographique et à sa contribution au progrès économique, social et culturel du pays ;

Article 3.- Il recueille, centralise et valorise l'ensemble des travaux de recherche tant français qu'étrangers relevant de son champ d'activité, il tient notamment le Gouvernement et les pouvoirs publics informés des connaissances acquises ;

Article 4.- Il apporte son concours à la formation à la recherche et par la recherche dans les domaines de sa compétence ;

Article 5.- Il assure l'information du public sur les questions démographiques ;

Article 6.- Il assure au niveau international la diffusion des travaux démographiques français et le développement de l'information démographique en favorisant l'usage de la langue française.

Aujourd'hui, sous le même intitulé, l'institution perdure avec un nombre de chercheurs considérablement accru³⁴ par rapport à la période 1945-1962. Mais l'élan que le général de Gaulle avait initié est-il toujours le même ? En ayant signé une ordonnance souple et en ayant confié à Alfred Sauvy la direction de l'Ined, le général de Gaulle avait contribué à l'un de ses objectifs essentiels, voir la France se revitaliser, et atteint un autre objectif : favoriser un chercheur qui trouve et qui, avec son équipe, sert le prestige de la France dans ce qu'elle sait le mieux faire. Depuis, les procédures de recrutement et de fonctionnement nouvellement instaurées auraient empêché Sauvy de recruter la diversité des compétences à

³⁴ Selon son rapport 2012, l'Ined compte un effectif total de 239 personnes dont 52 chercheurs titulaires. S'ajoutent 5 chercheurs émérites, 44 chercheurs associés et des doctorants. Le budget des dépenses est de 21,7 millions d'euros.

laquelle il avait fait appel et de les mettre en parfaite synergie pour parvenir à une considérable diffusion, en France comme à l'international.

Aujourd'hui, la France a toujours des chercheurs de qualité mais il faut bien reconnaître que les carcans administratifs et procéduraux les contrarient fortement dans leurs missions, confirmant au moins en partie la phrase du général de Gaulle : « Des chercheurs qui cherchent on en trouve, mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche ».

L'histoire de l'Ined de 1945 à 1962 montre que la politique familiale a besoin à la fois d'être portée par des hommes politiques ayant le sens de l'État et de s'appuyer sur des analyses scientifiques. Face au risque de rabetage auquel est affrontée aujourd'hui la politique familiale de la France, il importe de raviver l'esprit et la flamme de ces hommes exceptionnels que furent le général de Gaulle et Alfred Sauvy.

G.-F.D.

Les analyses de Population & Avenir

35 Avenue Mac Mahon

75017 Paris

tel. (0)1 47 70 53 81 Fax : (0)1 73 02 00 64

courriel *e-mail* : revuepopulationetavenir@gmail.com

ISSN 2552-2078

Directeur de la publication : Gérard-François Dumont

La publication *Les analyses de Population & Avenir* a vocation à contribuer au débat public sur les questions de populations et de territoires. Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

© Les analyses de Population & Avenir. Droits de reproduction partielle sous réserve de conserver l'indication des sources.

www.population-et-avenir.com

La publication

Les analyses de Population & Avenir

a pour objet de diffuser gratuitement des analyses sur des thèmes diversifiés (fécondité, pauvreté, migration, immigration, intégration, politique familiale, logement, logement social, francophonie, frontière, méthodologie...), et sur des territoires variés précisés dans le titre de la publication (Europe, Union européenne, Afrique, Arabie saoudite, Casamance, Chine, Gambie, Sénégal, France, régions françaises, Corse,...) ou étudiés au sein du thème considéré (Brésil, Maroc, Venezuela...).

Toutes ***Les analyses de Population & Avenir*** sur :
<https://www.population-et-avenir.com/les-analyses-de-population-avenir/>

Les analyses de Population & Avenir

Liste des publications

« Trois scénarios pour l'avenir de l'Union européenne », *Les analyses de Population & Avenir*, décembre 2019.

« Les retraites en Europe : quelles perspectives ? », *Les analyses de Population & Avenir*, décembre 2019.

« Alfred Sauvy's Working Method », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2019.

« La frontière Sénégal-Gambie dans le contexte du conflit en Casamance : mobilités, flux transfrontaliers et géopolitique », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2019.

« La francophonie, bilan et perspectives à l'aune des rapports Graddol », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Les migrations internationales et l'Afrique : des logiques Sud-Nord ou Sud-Sud ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Observations sur le Dictionnaire de démographie et des sciences de la Population », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« La reprise de la fécondité au milieu des années 1930, phénomène non perçu des observateurs du temps ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2019.

« Immigration : la question de l'intégration dans un contexte fondamentalement nouveau », *Les analyses de Population & Avenir*, 2017.

« La pauvreté dans le monde : réponses inopérantes et solutions efficaces », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« China : a sustainable model ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« Chine : un modèle durable ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2016.

« Régions françaises : des géants géographiques aux attributions minuscules », *Les analyses de Population & Avenir*, décembre 2015.

« *Family policies & Europe's demographic future* », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« Politiques familiales et avenir démographique de l'Europe », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« La « crise » des migrants, l'opération anti-passeurs « Sophia » de l'UE et l'ONU », *Les analyses de Population & Avenir*, 2015.

« Europe : des disparités considérables dans les évolutions démographiques », *Les analyses de Population & Avenir*, juillet 2015.

« Le logement et le logement social en France : éléments de diagnostic », *Les analyses de Population & Avenir*, juin 2015.

« Territoires : un fonctionnement radial ou réticulaire ? », *Les analyses de Population & Avenir*, mai 2015.

« General de Gaulle, Alfred Sauvy and the French Institute for population studies (INED) (1945-1962) », may 2014.

« Le général de Gaulle, Alfred Sauvy et l'Institut national d'études démographiques (1945-1962) », mai 2014.

« Women and « Human Rights » in Saudi Arabia », *Les analyses de Population & Avenir*, septembre 2012.

« Le nouveau recensement de la population de la France et les améliorations nécessaires », *Les analyses de Population & Avenir*, 2008.

« Pourquoi la Corse a-t-elle voté « non » au référendum portant sur une collectivité territoriale unique ? », *Les analyses de Population & Avenir*, 2003.



Pour suivre la revue ***Population & Avenir*** :

<https://www.population-et-avenir.com/abonnement-annuel/abonnement-revue-population-avenir/>

Population & Avenir est la seule revue française et européenne se consacrant exclusivement aux questions géodémographiques et à leurs impacts territoriaux, économiques et sociaux.

Son objet consiste à présenter les évolutions en France, en Europe et dans le monde sous l'éclairage révélateur de la géographie de la population et de la science démographique.

Dans ce dessein, cinq fois par an, *Population & Avenir* présente clairement à ses lecteurs le privilège d'informations, d'analyses, de réflexions et d'argumentaires, illustrés par des cartes, des graphiques, des schémas...

En outre, chaque numéro de *Population & Avenir* propose un exercice pédagogique, conforme aux programmes de l'enseignement, amplement illustré, et comprenant un corrigé des questions traitées. Cet exercice s'adresse aux professeurs d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales, ainsi qu'aux élèves et aux étudiants devant préparer des examens ou des concours. Il est également fort apprécié de tous les lecteurs qui y voient une sorte de *trivial pursuit* enrichissant les connaissances tout en stimulant les capacités d'analyse et de synthèse de chacun.



Pour suivre la revue *Population & Avenir* :

<https://www.population-et-avenir.com/abonnement-annuel/abonnement-revue-population-avenir/>

La **recherche** d'un thème ou d'un espace géographique traité dans la revue *Population & Avenir* peut s'effectuer sur les sites :

www.population-et-avenir.com

<http://population-et-avenir.cairn.info>

Une partie des articles et dossiers publiés dans la revue *Population & Avenir* peuvent être acquis selon un **format numérique** sur le site de Cairn info :

<https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir.htm>

Les sommaires de la revue *Population & Avenir* en langue anglaise et quelques articles en **anglais (english)** libres de droit sont accessibles à l'adresse :

<https://www.cairn-int.info/journal-population-et-avenir.htm>

UNE APPROCHE RENOUVELÉE & PROSPECTIVE DE LA GÉOGRAPHIE DES POPULATIONS DU MONDE

Gérard-François DUMONT

Collection
U

GÉOGRAPHIE DES POPULATIONS

Concepts, dynamiques, perspectives

Une **étude innovante**
par l'exploration
des grandes dynamiques
démographiques

Plusieurs **études de cas**
à différentes échelles
et territoires

Nombreuses
figures originales

+ UN CAHIER
CARTOGRAPHIQUE
AVEC LES GRANDS
INDICATEURS
À L'ÉCHELLE
MONDIALE



ARMAND COLIN

25,00 €



Gérard-François DUMONT

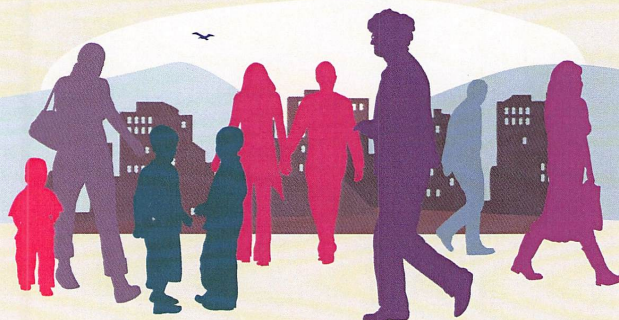
Géographe, démographe et économiste, professeur à l'université de Paris 4 Sorbonne, Institut de Géographie.
Président de la revue *Population & Avenir* et vice-président de l'Académie de géopolitique de Paris.

www.armand-colin.com

ARMAND COLIN

Ouvrages disponibles en librairie

Mieux comprendre les dynamiques territoriales et les évolutions géopolitiques, économiques et sociales sous l'éclairage révélateur de la démographie.



Population & Avenir, revue indépendante alliant rigueur et pédagogie, vous présente une analyse originale des enjeux actuels. Vous y trouverez une source d'informations, de réflexions et d'argumentaires amplement illustrés par des cartes, des graphiques, des tableaux, des schémas...



Dans chaque numéro, un exercice pédagogique conforme aux programmes des lycées et collèges

www.population-demographie.org

POPULATION & AVENIR
La revue des populations et des territoires

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne pour 1 an (5 numéros)

France 32 €
 Dom/Tom ... 37 €
 Étranger 43 €

Je règle par :

- chèque bancaire ou postal à l'ordre de Population & Avenir
- virement sur le CCP Paris 152-17W
- carte bancaire sur notre site www.population-demographie.org/revue03.htm (paiement sécurisé)

À retourner à :
POPULATION & AVENIR
 35, av. Mac-Mahon - 75017 Paris

Offre valable jusqu'au 31 janvier 2017
 Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

Mes coordonnées

M.
 Mme
 Mlle

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax : _____

Mél : _____

GA2016



Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison